

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- . **1.1 Identificateur de produit**
- . **Nom du produit: Aquaplan - BP Flex Plug**
- . **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- . **Secteur d'utilisation** SU19 Bâtiment et travaux de construction
- . **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- . **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- . **Producteur/fournisseur:**  
IKO nv - Aquaplan  
d'Herbouvillekaai 80  
B-2020 Antwerpen  
Belgium  
Tel.: +32 (0)3 248 30 00  
Fax : +32 (0)3 248 37 77  
E-mail: sds.europe@iko.com
- . **Service chargé des renseignements:** Centre Antipoisons
- . **1.4 Numéro d'appel d'urgence**  
Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245  
Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48  
FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59  
Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- . **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- . **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- . **2.2 Éléments d'étiquetage**
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- . **Pictogrammes de danger** néant
- . **Mention d'avertissement** néant
- . **Mentions de danger** néant
- . **Conseils de prudence** Tenir hors de portée des enfants.
- . **2.3 Autres dangers**
- . **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:**  
Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.
- . **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- . **3.2 Mélanges**
- . **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- . **Composants dangereux:** néant
- . **Indications complémentaires:**  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

**Nom du produit: Aquaplan - BP Flex Plug**

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- . **Remarques générales:**  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
- . **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.
- . **Après contact avec la peau:**  
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:**  
Rincer la bouche. Buvez beaucoup d'eau. Ne pas induire vomir. Dans une personne inconsciente ne jamais rien donner par la bouche. Consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:**  
Aucune mesure particulière n'est requise.  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Veiller à une aération suffisante.  
Porter un vêtement personnel de protection.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

**Nom du produit: Aquaplan - BP Flex Plug**

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Stockage des emballages sous aspiration.  
Protéger contre le gel.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
1317-65-3 Calcium carbonate, respirable : 4 mg/m<sup>3</sup> TWA (8h) WEL
- . **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- . **Protection des mains:** Pas nécessaire.
- . **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- . **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**  
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- . **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- . **État physique** Liquide
- . **Couleur:** Gris
- . **Odeur:**
- . **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- . **Point de fusion/point de congélation:** -20 °C
- . **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 300 °C

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

**Nom du produit: Aquaplan - BP Flex Plug**

(suite de la page 3)

. <b>Inflammabilité</b>	Non applicable.
. <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
. <b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
. <b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
. <b>Point d'éclair</b>	160 °C
. <b>Température d'auto-inflammation</b>	285 °C
. <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
. <b>pH</b>	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
. <b>Viscosité:</b>	
. <b>Viscosité cinématique à 20 °C</b>	100.000 mm <sup>2</sup> /s
. <b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
. <b>Solubilité</b>	
. <b>l'eau:</b>	Insoluble
. <b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
. <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	2,5 hPa
. <b>Densité et/ou densité relative</b>	
. <b>Densité à 20 °C:</b>	1,6 g/cm <sup>3</sup>
. <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
. <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>9.2 Autres informations</b>	Aucune autre information disponible.
. <b>Aspect:</b>	
. <b>Forme:</b>	Pâteuse
. <b>Température d'inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
. <b>Teneur en solvants:</b>	
. <b>VOC (CE)</b>	COV valeurs limites (cat A/i) 500 g/L 2010. Le produit contient 250 g/L.
. <b>Changement d'état</b>	
. <b>Point/l'intervalle de ramollissement</b>	
. <b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminée.
. <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
. <b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
. <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
. <b>Gaz inflammables</b>	néant
. <b>Aérosols</b>	néant
. <b>Gaz comburants</b>	néant
. <b>Gaz sous pression</b>	néant
. <b>Liquides inflammables</b>	néant
. <b>Matières solides inflammables</b>	néant
. <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
. <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
. <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
. <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
. <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
. <b>Liquides comburants</b>	néant
. <b>Matières solides comburantes</b>	néant
. <b>Peroxydes organiques</b>	néant
. <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
. <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

FR

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

Nom du produit: **Aquaplan - BP Flex Plug**

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réaction exothermique.
- . **10.4 Conditions à éviter** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- . **Toxicité aiguë**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**  
157707-86-3 Déc-1-ène, trimères, hydrogénés  
DL50 >5000 mg/kg oral, rat
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation de la peau, d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes ne doivent pas participer à un processus utilisant ce mélange.
- . **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**
- . **Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:**  
157707-86-3 Dec-1-ene, Trimers, hydrogenated  
LC50 acute toxicity fish >1000 mg/l (96h)
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Biodégradable.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

Nom du produit: **Aquaplan - BP Flex Plug**

(suite de la page 5)

- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
  - . **PBT:** Non applicable.
  - . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- . **12.7 Autres effets néfastes**
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**  
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.  
L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:**  
Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.  
L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |  |  |
|--|--|
| . <b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>                            | Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports. |
| . <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>                                     |  |
| . <b>Marine Polluant:</b>  | Non  |
| . <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>            | Non applicable.  |
| . <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b> | Non applicable.  |

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Directive 2012/18/UE**
- . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- . **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**  
Aucun des composants n'est compris.
- . **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- . **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**  
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.05.2024

Numéro de version 1

Révision: 06.05.2024

Nom du produit: **Aquaplan - BP Flex Plug**

(suite de la page 6)

. **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

. **Prescriptions nationales:**

. **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

. **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

. **Contact:** sds.europe@iko.com

. **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative